



Vente de pièces détachées automobile

Par **Sergio34**, le **16/12/2011 à 10:00**

Bonjour,

En novembre 2010 , j'ai voulu me faire plaisir en m'achetant en 4x4 range rover de 1999, n'ayant pas les moyens de l'acheter en état de marche, je me suis retourné vers une occasion avec le moteur hs que je remettrais en état moi même. Après l'achat du 4x4, je cherche un moteur d'occasion sur un site d'annonce et là je tombe sur un professionnel pas très loin de chez qui a mon bonheur, donc je le contact en lui précisant le type de mon véhicule etc...je vais donc chercher ce fameux moteur. Quelque jours après je le monte et là impossible de le démarrer et je m'aperçois que le moteur n'est pas de 1998 mais de 1992 et n'est donc pas compatible. Je l'appel et lui demande de me rembourser, il me répond en me disant qu'il a des petits problème financier et qu'il me faudra attendre un petit peu pour le remboursement mais il me propose une autre alternative, il doit rentrer un autre véhicule pour pièces et il a le moteur qu'il me faut donc je patiente quelques semaines et je récupère un nouveau moteur "tout neuf" me dit il... Je le remonte confiant et surprise son moteur à joint de culasse donc je le rappelle en lui demandant de venir récupérer le 4x4 il refuse, donc je lui ramène et je perd une demi journée pour faire 15 km car je doit m'arrêter tous les 3 km et attendre qu'il refroidisse, je le lui ramène à son garage et lui demande de prendre ces responsabilité et qu'il ai hors de question que je re-démonte son moteur, il a refusé et me demande une participation, bon j'accepte mais après 3 semaine il n'a toujours rien fait...

Donc à ce jour, faute d'avoir vendu mon autre véhicule que le 4x4 devait remplacer et tous l'argent que j'y ai investi , je suis maintenant à découvert,je doit des mois de loyer à mon propriétaire.... Je suis au bord de la crise de nerf...

L'arrangement amiable à était inutile avec cette personne

Comment puis je faire, est ce que si je le met au tribunal je peut avoir gain de cause,et comment je doit procéder ?

Cordialement

Serge